FITECO
Expertise comptable | Conseil | Audit

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

ADMR LES MAISONNEES

FITECO
Expertise comptable | Conseil | Audit

ADMR LES MAISONNEES
59 à 61, Avenue de La Gare
37 190 – AZAY LE RIDEAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association ADMR LES MAISONNEES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ADMR LES MAISONNEES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

En raison de l'insuffisance des procédures de contrôle interne concernant l'enregistrement des écritures de paie et de l'impossibilité de justifier l'exhaustivité des charges et dettes sociales au moyen d'autres procédures, nous n'avons pu vérifier le montant des dettes sociales (Urssaf, Ag2r, Mutuelles, Retraite, Prévoyance et charges sociales à payer) qui s'élève à 353 574 euros au 31 décembre 2022.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point décrit dans le paragraphe « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels relatif à l'ouverture d'une unité résidentielle pour adultes autistes en situation très complexe à LANGEAIS.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés du correct enregistrement des subventions et financements et de leur rattachement à l'exercice concerné, de la conformité des subventions comptabilisées par rapprochement avec les éléments communiqués par les financeurs.

Nous nous sommes assurés que l'annexe mentionne bien les faits marquants et les évolutions d'activité de l'exercice. Nous avons vérifié le caractère approprié de la comptabilisation et de la présentation de ces évènements.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Cyr sur Loire, le 21 juin 2023
Le commissaire aux comptes
SAS FITECO

Ahmed ROUIS-BOUABDALLAH

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	35 868	29 543	6 325	478
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 072 173	324 989	747 184	608 235
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	112 424	89 658	22 766	9 702
	Autres immobilisations corporelles	1 211 434	706 321	505 113	216 109
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	168		168	168
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	12 934		12 934	4 944
	TOTAL (I)	**2 445 001**	**1 150 511**	**1 294 490**	**839 636**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	28 113		28 113	11 417
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	460 763		460 763	874 294
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	116 338		116 338	76 201
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 028 670		2 028 670	1 536 775
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 614		6 614	19 223
	TOTAL (II)	**2 640 497**		**2 640 497**	**2 517 910**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**5 085 498**	**1 150 511**	**3 934 987**	**3 357 546**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			12 934	4 944
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	1 477 710	1 477 710
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	536 571	403 358
	Autres		
	Report à nouveau	(708 101)	(907 429)
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	703 391	404 813
	Excédent ou déficit de l'exercice	**37 975**	**631 119**
	Total des fonds propres (situation nette)	**2 047 546**	**2 009 572**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	20 303	23 005
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**20 303**	**23 005**
	Total des fonds propres	**2 067 850**	**2 032 577**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	36 500	11 500
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	Total des fonds reportés et dédiés	**36 500**	**11 500**
Provisions	Provisions pour risques		50 383
	Provisions pour charges	178 124	147 355
	Total des provisions	**178 124**	**197 738**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	75 000	100 000
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190 676	140 537
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 344 605	823 288
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	42 233	43 363
	Produits constatés d'avance		8 544
	Total des dettes	**1 652 513**	**1 115 731**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**3 934 987**	**3 357 546**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	37 974,63	631 119,28
	(1) Dont à moins d'un an	1 602 513	1 040 731
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	280	
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	206 956	205 863
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	7 370 593	5 592 825
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	157 364	129 004
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	54 616	7 573
	Utilisations des fonds dédiés	5 000	
	Autres produits	207 967	226 029
	Total des produits d'exploitation	**8 002 777**	**6 161 295**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 526 462	1 226 880
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	432 263	290 749
	Salaires et traitements	4 166 750	2 940 786
	Charges sociales	1 647 332	920 093
	Dotation aux amortissements et dépréciations	140 752	102 882
	Dotation aux provisions	31 557	33 044
	Reports en fonds dédiés	30 000	11 500
	Autres charges	3 868	3 821
	Total des charges d'exploitation	**7 978 985**	**5 529 755**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**23 792**	**631 540**

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**23 792**	**631 540**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 253	585
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**1 253**	**585**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	125	188
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**125**	**188**
	RESULTAT FINANCIER	**1 128**	**397**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**24 920**	**631 938**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	9 502	3 302
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**9 502**	**3 302**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	120	1 308
	Sur opérations en capital	53	2 812
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**173**	**4 120**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**9 329**	**(818)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	**8 017 257**	**6 165 181**
	TOTAL DES CHARGES	**7 979 283**	**5 534 062**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**37 975**	**631 119**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **3 934 987** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de **8 017 257** euros
  - un total charges de **7 979 283** euros

  - dégage un résultat de **37 975** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/01/2022**
- finit le **31/12/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association ADMR LES MAISONNEES** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

Objet sociale :
Hébergement socialpour handicapés et malades mentaux.

Missions sociales :
Développement de l'autonomie et de l'insertion sociale de personnes atteintes d'autisme au travers d'un cadre de vie adapté.

Moyens et ressources
mis en oeuvre:
L'association Les Maisonnées a signé d'une part une convention avec le Conseil Départemental d'Indre et Loire, et d'autre part avec l'Agence Régionale de Santé. Ces conventions lui permettent de conduire ses actions thérapeutiques, éducatives et rééducatives au travers des activités FAM, MAS, SAMSAH, GEM et HAJ.

Règles générales

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/06/2023 par les dirigeants de l'association.

Méthode générale

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2022** ont été établis conformément aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 et 2020-08 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

Règles et Méthodes Comptables

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Méthode d'amortissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la

Règles et Méthodes Comptables

valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Logiciels : 1 à 3 ans
* Constructions : 5 à 99 ans
* Agencements des constructions: 4 à 15 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 3 à 7 ans
* Matériel de bureau: 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier: 3 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

La provision pour indemnités de départs à la retraite est de 178 124 €.

Rémunérations allouées aux dirigeants

Règles et Méthodes Comptables

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant de rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants salariés s'est élevé à 190 395 € durant l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Fait significatif

-Ouverture d'une unité résidentielle pour adultes austistes en situation complexe à Langeais le 1er septembre 2022;
-déménagement du SAMSAH au 1er mai 2022 d'un appartement à La Riche dans une maison rue Febvotte à Tours;
-signature d'une convention de gestionnaire avec le GEM TSA "echo" le 25 mai 2022.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	24 178		11 690			35 868
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**24 178**		**11 690**			**35 868**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	517 288					517 288
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	378 831		176 053			554 885
	Instal technique, matériel outillage industriels	94 702		18 052		330	112 424
	Instal., agencement, aménagement divers	282 497		173 202			455 699
	Matériel de transport	309 810		113 706		30 683	392 833
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	223 519		85 747			309 265
	Divers	45 465		9 220		1 048	53 637
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 852 113**		**575 979**		**32 061**	**2 396 031**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	168					168
	Prêts et autres immobilisations financières	4 944		9 800		1 810	12 934
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**5 112**		**9 800**		**1 810**	**13 102**
	TOTAL	**1 881 403**		**600 503**		**36 905**	**2 445 001**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	23 700	5 843		29 543
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**23 700**	**5 843**		**29 543**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	152 437	4 343		156 780
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	135 448	32 761		168 209
	Instal technique, matériel outillage industriels	85 000	4 989	330	89 658
	Autres instal., agencement, aménagement divers	220 143	17 382		237 525
	Matériel de transport	206 780	47 862	30 683	223 959
	Matériel de bureau, mobilier	160 186	19 613		179 799
	Emballages récupérables et divers	58 074	7 960	995	65 039
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 018 067**	**134 910**	**32 008**	**1 120 969**
	TOTAL	**1 041 767**	**140 753**	**32 008**	**1 150 512**

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	147 355	31 557	788	178 124
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	50 383		50 383	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**197 738**	**31 557**	**51 171**	**178 124**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations: incorporelles				
	Sur immobilisations: corporelles				
	Sur immobilisations: legs ou donations				
	Sur immobilisations: des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations: titres de participation				
	Sur immobilisations: autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**197 738**	**31 557**	**51 171**	**178 124**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		31 557	51 171	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	12 934		12 934
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	460 763	460 763	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	116 338	116 338	
	Charges constatées d'avance	6 614	6 614	
	TOTAL DES CREANCES	**596 648**	**596 648**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	25 000		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	75 000	25 000	50 000	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	190 676	190 676		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	654 882	654 882		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	516 057	516 057		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	173 666	173 666		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	42 233	42 233		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 652 513**	**1 602 513**	**50 000**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	1 477 710				1 477 710
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	403 358		193 885	60 672	536 571
Autres réserves					
Report à nouveau	(907 429)		398 870	199 542	(708 101)
Excédent ou déficit de l'exercice	631 119	(631 119)	37 975		37 975
Situation nette	**2 009 572**		**630 729**	**260 214**	**2 047 546**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	23 005			2 702	20 303
Provisions réglementées					
TOTAL	**2 032 577**		**630 729**	**262 916**	**2 067 850**

Variation des Fonds Reportés

	Fonds reportés clôture 31/12/2021	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2022
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
TOTAL				

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	11 500	30 000	5 000			36 500	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**11 500**	**30 000**	**5 000**			**36 500**	

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss d
Totalisation							

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2022
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	35 652			35 652
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	**35 652**			**35 652**
Quotes-parts virées au compte de résultat	12 647	2 702		15 349

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		6 614	6 614
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			6 614

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité

	31/12/2022
Forfait Journalier MAS	49 500,00
Participation frais de formation	6 420,00
Prestations APL percues par l'ADMR	150 966,00
Produits de tarification Soins	1 486 977,00
Produits de tarification Hébergement	2 801 563,00
Produits de tarification Mas	941 377,00
Produits de tarification Mur	1 266 000,00
Produits de tarification Haj	249 924,00
Produits de tarification SAMSAH AR	328 618,00
Produits de tarification SAMSAH CD	176 481,00
Produits de tarification GEM	720,00
TOTAL	**7 458 616,00**

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Garantie de l'emprunt de la CRAM à hauteur de 12.50 % par la Fédération ADMR, sur le capital restant dû.	**9 375**
Garantie de l'emprunt de la CRAM à hauteur de 12.50 % par la commune d'AZAY LE RIDEAU sur le capital restant dû.	**9 375**
Garantie de l'emprunt de la CRAM à hauteur de 25 % par le Conseil Général d'Indre et Loire sur le capital restant dû.	**18 750**
Capital restant dû sur l'emprunt CRAM au 31/12/2022 : 75 000 €	
Autres engagements reçu	37 500
Legs nets à réaliser	
Total	**75 000 €**

Garantie d'emprunt CRAM à hauteur de 50 % par la caisse d'épargne sur le capital restant dû soit 37 500 €.

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		8	
	Professions intermédiaires			
	Employés		106	
	Ouvriers			
	TOTAL		**114**	

Concours publics et subventions

31/12/2022	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						7 251 660
Subventions d'exploitation						118 933
Subventions d'investissement						
TOTAL						**7 370 593**

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2022	31/12/2021
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		

Répartition par nature de charges	31/12/2022	31/12/2021
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Annexe libre

RÉSULTATS PAR ENTITÉS

Pour l'année 2022, le résultat de l'association ADMR Les Maisonnées se décompose ainsi:

Déficit des Fonds propres	- 2 620 €
Excédent ADMR Foyer d'accueil médicalisé	+ 40 594 €
TOTAL	+ 37 974 €

Détail des sections du FAM:

Section Hébergement	- 427 547 €
Section Hébergement accueil de jour	- 38 200 €
Section Soins	+ 89 959 €
Section Mas	- 131 719 €
Section Mas MUR	+ 551 109 €
Section SAMSAH ARS	2 755 €
Section SAMSAH CD	- 5 052 €
Section GEM	- 711 €
TOTAL FAM	+ 40 594 €